

Table des matières

Sommaire	7
Préface de Michèle Grégoire	9
Préambule	11
Chapitre 1. Les tiers spécialisés chargés d'intervenir au sein d'une société en difficulté financière	13
Section 1. Les praticiens de l'insolvabilité	13
A. Les principes	13
B. Les différents praticiens de l'insolvabilité intervenant dans le cadre des mesures provisoires prévues par le Livre XX du CDE	14
1. Le mandataire de justice désigné en cas de manquements graves et caractérisés du débiteur	14
2. L'administrateur provisoire désigné dans le cadre d'une procédure de réorganisation judiciaire en cas de fautes graves et caractérisées commises par le débiteur	19
3. L'administrateur provisoire désigné lorsqu'il existe des indices graves, précis et concordants que les conditions de la faillite sont réunies	24
C. Les recours contre la désignation des praticiens de l'insolvabilité	27
D. La rémunération des praticiens de l'insolvabilité	28
1. Une proposition d'honoraires	29
2. Les frais	30
3. Les frais et honoraires des tiers spécialisés	30
4. La possibilité de réclamer une provision	31
5. La taxation des frais et honoraires	31
E. La responsabilité des praticiens de l'insolvabilité	32
Section 2. Le médiateur d'entreprise	33
A. Les principes	33
B. La désignation du médiateur d'entreprise	37
C. Les qualités requises pour être désigné médiateur d'entreprise	40
D. La fin de la mission du médiateur d'entreprise	42
E. La rémunération du médiateur d'entreprise	43
F. La responsabilité du médiateur d'entreprise	45
 ANTHEMIS	 91

Chapitre 2. Les tiers spécialisés chargés d'intervenir en cas de dysfonctionnement au sein des organes d'une société : l'administrateur provisoire de droit commun	47
Section 1. Les principes	47
Section 2. Les conditions de désignation d'un administrateur provisoire	48
A. L'urgence	48
B. Le provisoire	49
C. La subsidiarité	50
D. La proportionnalité	51
Section 3. La mission de l'administrateur provisoire	51
A. La substitution totale	51
B. La substitution délimitée	55
Section 4. La désignation de l'administrateur provisoire	56
Section 5. Les qualités requises pour être désigné administrateur provisoire	58
Section 6. La fin de la mission de l'administrateur provisoire	58
Section 7. La rémunération de l'administrateur provisoire	59
Section 8. La responsabilité de l'administrateur provisoire	62
Chapitre 3. La médiation	63
Section 1. Les principes généraux de la médiation	63
A. Séparer les personnes du problème	63
B. Chercher les intérêts derrière les positions	64
C. Générer des options en vue d'un gain mutuel	64
D. Utiliser des critères objectifs	64
Section 2. Les principes légaux de la médiation	65
A. Le champ d'application <i>ratione materiae</i> de la médiation	65
B. La clause de médiation	66
C. Le principe de la confidentialité	66
D. Le principe du volontaire	68
Section 3. Les différents types de médiation	69
A. La médiation extrajudiciaire	69
1. L'introduction du processus	69
2. Le protocole de médiation	69
3. L'accord de médiation	70

B.	La médiation judiciaire	71
1.	L'introduction du processus	71
2.	Le choix du médiateur	73
3.	L'ordonnance de désignation du médiateur	74
4.	La durée du processus de médiation	75
5.	L'incidence de la médiation judiciaire sur la procédure en cours	75
6.	Le déroulement de la médiation	75
Section 4.	Les étapes du processus de médiation	76
A.	La réunion préliminaire	76
B.	La réunion d'installation	77
C.	La médiation proprement dite	77
1.	La phase de la narration	77
2.	La phase d'identification des sujets et intérêts	77
3.	La phase des options	78
4.	La phase de négociation proprement dite sur la base de critères objectifs	78
5.	La phase de décision	78
	Annexes	79
Annexe I.	Tableau comparatif des mandataires de justice	80
Annexe II.	Modèles	83
	Modèle de proposition d'honoraires	83
	Modèle de requête en octroi d'une provision	86
	Modèle de requête en taxation des frais et honoraires	88